

ROYAUME DU MAROC

SOCIÉTÉ DU TRAMWAY DE RABAT



DECISION D'APPEL A CANDIDATURE POUR RECRUTEMENT

Le Directeur Général

de la Société de Tramway de Rabat-Salé

- Vu la nomination de Mme. Loubna BOUTALEB par le Conseil d'Administration de la Société du Tramway de Rabat-Salé en qualité de Directeur Général en date du 12 juillet 2021 ;
- Vu les pouvoirs conférés à Madame Loubna BOUTALEB par le Conseil d'Administration, agissant en qualité de Directeur Général .
- Vu la circulaire du Chef de Gouvernement n° 24/2012 du 22/10/2012 relative à la procédure de recrutement dans les établissements et entreprises publics ;
- Vu le Budget 2021, tel que validé par le Conseil d'Administration du 22 juin 2021 ;
- Vu les nécessités de service.

DECIDE

Article I :

Dans le cadre de renforcement de son capital humain, la Société de Tramway de Rabat Salé, lance un appel à candidature pour le recrutement après présélection sur dossier, en vue de pourvoir au poste ci-dessous :

- 1 Contrôleur de Gestion ;
- 1 Assistante de Direction ;
- 1 Chargé (e) de l'Accueil et du Bureau d'Ordre.

Article II :

Le dossier de candidature est constitué **obligatoirement** des pièces suivantes :

- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitae (CV) bien détaillé ;
- Une copie certifiée conforme à l'originale de la CIN ;
- Une copie certifiée conforme à l'originale du Baccalauréat ;
- Une copie certifiée conforme à l'originale du ou des diplômes requis ;
- Une copie certifiée conforme à l'originale de tout document justifiant l'expérience demandée ;



Article III :

Les candidats sont invités à déposer leur candidature contre accusé réception **au plus tard le Mercredi 19 janvier 2022 à 16H30** à l'attention du cabinet de recrutement « **IFCAR SOLUTIONS** » sis à : **Immeuble 07, Apt. N° 13, Avenue My Rachid, Hassan Rabat** ou l'envoyer par courrier recommandé à la même adresse.

Aucune suite ne sera donnée aux dossiers incomplets ou parvenus après délai. Toute fausse déclaration sera passible d'annulation de votre candidature.

Article IV:

Une commission mandatée par le Directeur Général se chargera d'examiner la validité des dossiers de candidature et procédera aux entretiens d'évaluation des candidats ;

Article V :

La liste des candidats admis à passer les entretiens oraux ainsi que la liste nominative des candidats admis définitivement seront affichées dans les locaux de la Société du Tramway de Rabat Salé et publiées sur le site de l'emploi public : www.emploi-public.ma.

Mme. Loubna BOUTALEB
DIRECTEUR GENERAL

Fait à Rabat le, 28/12/2021

